

# FEMMES d'ici

NOVEMBRE-DECEMBRE 1990  
VOLUME 25 - NUMERO 2

\$â'\$/ffi \*\$ii\$\$,i:- -<#!  
?/ &w^, ^o/\* \$tt.^ ^1!!  
\$^5- s^ -ttt: w^

\*.t>v  
/ \*if F

lf

**L'ENVIRONNEMENT**  
*comment influencer une décision  
gouvernementale*

-v- <

x 4 • JI

la \_\_\_\_\_ est **aux enfants**  
*tissus extensibles #/ tricots*  
**CONGRES D'ORIENTATION**

LE NOËL DE TOM CARIBOU



*Le Coeur-du-Québec,  
c'est les vacances.*

Des "nouveau" fort  
intéressantes vous  
attendent au  
**Coeur-du-Québec** pour  
la saison estivale 1991.

Surveillez le prochain  
numéro de la revue  
**FEMMES D'ICI**. Il vous  
réservera plein de surprises  
avec nos nouveaux forfaits,  
nos mini-forfaits ainsi que  
nos forfaits week-ends.

**Court-Circuit**  
organisateur de voyages

**1-800-567-7603**  
(819)375-1258

1180, Royale (2e étage)  
Trois-Rivières G9A 4J1

*Prix à partir de 20\$*

### LES FILLES DE CALEB

Wow! Après le roman  
et la téléserie,  
venez visiter le  
village d'Émilie à  
Grand-Mère.

### MUSÉE DES RELIGIONS

Découvrons ensemble  
le mystère de même  
que la ville des  
clochers qu'est Nicolet.

### CROISIÈRE AUX FEUX D'ARTIFICE

Époustouflant! Les  
meilleures places sont  
indéniablement sur le bateau  
M/S Jacques - Cartier.  
25 et 29 mai, 8 et 12 juin.  
Réservez maintenant!

### CENTRE D'INTERPRÉTATION INDUSTRIELLE

Éclatant! Shawinigan,  
la ville lumière et son  
origine industrielle  
nous sont racontées.



Séjournes à  
l'Auberge  
Grand'Mère



QUÉBEC

Québec

## ÊTRE OU NE PAS ÊTRE... DÉLÉGUÉE



J! quoi servirait un congrès s'il n'y avait pas à l'intérieur de celui-ci des discussions autour de grands thèmes, discussions qui, à l'occasion, deviennent même passionnées? Cette année, un de nos règlements s'est retrouvé sur la sellette : la délégation à l'assemblée générale provinciale. Ce n'était pas la première fois et quelque chose me dit que ce ne sera sans doute pas la dernière. Il n'est pas nécessaire d'être grande devineresse, ni même grande analyste pour comprendre que la formule actuelle suscite de l'insatisfaction chez plusieurs de nos membres.

Deux avis de motion sur ce thème furent soumis aux déléguées : l'une proposait une augmentation de la délégation régionale, l'autre demandait le droit de vote pour les présidentes locales. L'une et l'autre furent rejetées. Faut-il en conclure que les déléguées refusent et refuseront toujours toute modification à ce règlement? Ne vaudrait-il pas mieux tenter de comprendre, à travers les arguments soulevés lors de la plénière, le sens réel de ce vote?

On peut se demander, à juste titre, si l'augmentation du nombre de déléguées à l'assemblée générale annuelle, par quelque formule que ce soit, changerait quelque chose à l'issue finale d'un vote en plénière. J'ai tendance à croire que non : les déléguées qui ont actuellement le droit de vote se montrent généralement très consciencieuses et soucieuses de représenter l'opinion des membres de leur région. Mais est-ce vraiment parce qu'elles mettent en doute l'issue du vote que plusieurs de nos membres souhaitent un changement? On peut se demander aussi si l'impact financier d'une augmentation de la délégation se serait pas trop lourd pour les paliers concernés. Mais ce serait d'oublier que déjà de nombreuses AFEAS locales participent au congrès provincial.

Il faut cependant aller plus loin dans l'analyse si on veut vraiment se forger

une opinion sur cette question. Actuellement dans la société, nous vivons un mouvement généralisé de désengagement; partout on se plaint du manque de relève et on s'entend généralement pour dire que les femmes en ont décidément trop sur les épaules. Pourtant, à l'AFEAS, au même moment, nous découvrons qu'il y a parmi nous des femmes qui ont le désir d'aller plus loin, de se donner finalement plus de travail et qui souhaitent en somme très sincèrement devenir encore plus partie prenante des décisions de leur association. Cette constatation me remplit de joie et de sérénité; j'y vois une preuve que l'avenir de l'AFEAS est assuré.

A la veille de notre troisième congrès d'orientation, nous réalisons toutefois que cet avenir, tout en respectant les buts et objectifs de l'AFEAS, se vivra sans doute de manière bien différente. Quoi de plus normal après 25 ans d'existence? Si vraiment nous souhaitons une modification à la délégation au congrès provincial, il faudra tout de même nous souvenir que les grands principes démocratiques devront être protégés. Il faudra que nous réfléchissions à la formule qui serait la plus équitable dans le futur pour que la délégation soit vraiment représentative de nos membres. A mon avis, c'est là le sens profond du vote des déléguées cette année, le message qu'elles nous ont livré. A nous d'y réfléchir et de trouver ensemble une solution!

**Christine Marion**  
**présidente provinciale**



Photo de la couverture: E.A. Hutchison

## Joyeux Noël et Bonne Année

### L'équipe de rédaction

Marie-Ange Sylvestre  
Use Cormier Aubin  
Jacqueline Nadeau Martin  
Pauline Amesse  
Huguette Dalpé

### Les collaboratrices

Use Girard  
Michelle Houle-Ouellet  
Louise Dubuc  
Louise Lippe  
Louise Picard-Pilon

### Le corwell **exécutif**

Christine Marion  
Jacqueline Nadeau Martin  
Angela D. Briand  
Stella Beliefroid  
Huguette Marcoux  
Marie-Paule Godin

## un peu de loi

### LE MANDAT

Lors du congrès AFEAS de 1989, la résolution suivante a été adoptée : «Que la loi sur la Curatelle publique et le Code civil soient modifiées pour que la valeur d'une procuration se poursuive au-delà de la déclaration d'incapacité par un psychiatre».

Cette possibilité de désigner quelqu'un pour s'occuper de sa personne et de ses biens en cas d'incapacité est légale depuis le 15 avril 1990, dans le cadre de la nouvelle loi sur le Curateur public. Le document qui officialise ce choix se nomme un mandat.

Un mandat est différent d'une procuration qui devient caduque en cas d'incapacité et d'un testament qui n'est effectif qu'après le décès. Ces trois documents ont leur vocation spécifique et sont complémentaires.

Cet acte peut être notarié ou fait devant deux témoins. Le mandat doit être clair et comprendre les éléments sui-

vants : la date, le nom du mandant (celui qui choisit quelqu'un), le nom du ou des mandataires (personnes choisies), les volontés du mandant relativement à la protection de sa personne et à l'administration de ses biens, la signature du mandant et la signature des deux témoins.

La loi 145 stipule : «L'exécution du mandat - notarié ou fait devant témoins - est subordonnée à la survenance de l'incapacité et à l'homologation par le tribunal» sur demande du mandataire désigné à l'acte. Il est révoqué quand le mandant recouvre la santé selon une procédure semblable à l'homologation.

Un testament biologique, c'est-à-dire des dispositions relatives au maintien en vie parties moyens artificiels, ou désir de mourir dignement, peut être intégré dans un mandat. Certains notaires avancent que la loi 145 donne une valeur légale à ces dernières volontés. Cette opinion ne

fait cependant pas l'unanimité. C'est un débat à suivre...

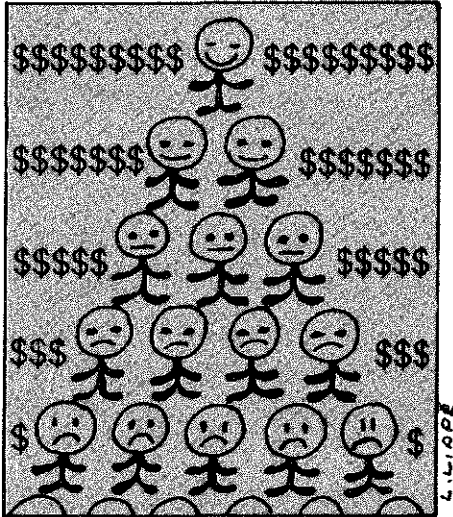
L'AFEAS demandait aussi : «que sous le régime de la communauté de biens, les deux époux aient droit, au même titre, d'administrer les biens de la communauté advenant le cas d'une incapacité de l'un ou de l'autre». Le législateur n'a pas donné suite à cette requête. Le mandat est donc, alors, *la seule solution*.

Ces renseignements sommaires visent à souligner *l'importance du mandat* sans en aborder toutes les technicalités. Plusieurs personnes-ressources et divers documents peuvent être consultés... sans trop attendre...

Marie-Ange Sylvestre

Source : Le Curateur public, tél.: Montréal 1-800-363-9020; Québec 1-800-463-4652.

# GARE AUX SYSTÈMES DE VENTE PYRAMIDALE!



**C'est la Loi sur la Concurrence, chapitre C-34, qu'on retrouve à 55 la définition de « pyramidale ».**

PAR PAULINE AMESSE

## Septembre 1990 - Brossard

Arrestation, en présence de 690 personnes entassées dans un complexe récréatif, de 14 hommes et une femme qui devront comparaître sous l'accusation d'avoir opéré un système de vente pyramidale.

Les organisateurs faisaient miroiter aux participants la possibilité de gagner quelque 20 000\$ après avoir investi 2 500\$. < >

## Juillet 1984 - Montréal

25 000 participants lésés dans un gigantesque système de vente pyramidale initié par Tri-Action, connu aussi sous le nom des Volturiers Unis du Québec.

Dans la hiérarchie de Tri-Action, il y avait d'abord les fondateurs de la compagnie, puis les agents recruteurs qui payaient 25\$ pour un cours, 50\$ pour un permis renouvelable chaque année, en plus de leur carte de membre à 99\$.

Les membres recrutés par ces agents (il y en eut 23 000) payaient à leur tour 99\$ pour une carte de membre leur donnant accès à des réductions de 2 à 10% chez quelques marchands participants. À leur tour, ceux-ci payaient pour être inscrits dans un boîtier publicitaire. Les agents

touchaient une commission qui, selon la preuve présentée en cour, n'a jamais représenté plus du tiers de leurs déboursés. < >

## La loi

Le système de vente pyramidale désigne:

A) un système de vente ou de location d'un produit selon lequel une personne, appelée ci-après la « première personne », paie un droit de participation au système et se voit conférer le droit de toucher un droit, une commission ou de recevoir un autre avantage:

- soit relativement au recrutement d'autres participants au système par la première personne ou toute autre personne, « soit relativement à des ventes ou des locations effectuées, autrement que par la première personne, à d'autres participants au système recrutés par la première personne ou par toute autre personne;

B) un système de vente ou de location d'un produit selon lequel une personne vend ou loue un produit à une autre personne, appelée ci-après la « seconde personne », qui se voit conférer le droit de recevoir un rabais, une commission ou un autre avantage relativement à des ventes ou des locations du même produit ou d'un autre produit, qui ne sont pas:

- des ventes ou des locations à la seconde personne,
- des ventes ou des locations effectuées par la seconde personne,
- des ventes ou des locations aux consommateurs ou utilisateurs ultimes du même produit ou de l'autre produit, auxquelles ne s'attache aucun droit actuel ou éventuel de participation ultérieure au système.

## La véritable infraction

Elle consiste à inciter des personnes à participer au réseau ou à solliciter leur adhésion. Par conséquent, quiconque recrute des personnes ou facilite leur entrée dans un réseau de vente pyramidale

tel que défini dans la loi est punissable en vertu de la loi et peut encourir une amende maximale de 25 000\$ à la discrétion du tribunal ou un emprisonnement maximal de cinq ans.

## Les questions à se poser

Si vous envisagez de participer à un réseau de commercialisation à échelons multiples et que vous vous interrogez sur la légalité en vertu des dispositions sur les ventes pyramidales, vous devriez examiner les points suivants:

- 1) La participation dépend-elle d'une cotisation ou d'un investissement? (Si oui, quels droits l'investissement vous confère-t-il?)
- 2) S'agit-il de bonis sur le recrutement de membres ou sur les ventes de ces derniers à d'autres membres?
- 3) L'achat Initial de marchandises est-il important?
- 4) Est-ce une condition d'entrée?
- 5) Le premier achat vous donne-t-il droit à autre chose que le produit?
- 6) De quels produits s'agit-il? Sont-ils vendables? Le prix est-il concurrentiel? La compagnie les reprend-elle, à quelles conditions?

Attention, si vous répondez oui aux cinq premiers points, le réseau en question pourrait se désigner comme un système de vente pyramidale.

Si vous parrainez des recrues, vous devez examiner sur quoi reposent vos droits, commissions ou bonis. Si les rapports que vous entretenez avec vos recrues sont ceux d'un fournisseur, c'est-à-dire s'ils vous payent la marchandise que vous leur livrez, il se peut que ce genre de situation se définisse comme de la vente pyramidale.

## Un précieux conseil

Le sergent Michel Couture qui est aux Relations Communautaires à la SQ, nous met en garde : « Les systèmes de vente

Suite à la page 19

# Le de Tom Caribou

Tiré d'un texte de Louis Frechette publié dans la Patrie le 23 décembre 1893.

MARIE-ANGE SYLVESTRE

C'est la veille de Noël, il y a très longtemps, dans les pays d'en haut. Jos Violon préside une «soirée de contes». C'est un type extraordinaire qui n'a pas son pareil pour raconter toutes les histoires de chantier : accidents, batailles, pêches extraordinaires, chasses miraculeuses, apparitions, sortilèges et prouesses de toutes sortes. Il y en a pour tous les goûts. Ce soir, on lui réclame une légende de Noël.



L. KIPPE

Cette année là, commence-t-il, nous sommes sur la rivière, en haut de Bytown (Ottawa), à la fourche de la Galeuse, petite rivière au nom pas trop appétissant. Nous sommes quinze, du «boss», au marmiton. Tous des hommes bien corrects, travailleurs, pas chicaniers, pas sacreurs, pas ivrognes...excepté un...un dur, affichant une rogne constante. Son penchant pour la bouteille lui vaut le surnom de Tom Caribou. Quand il se trouve devant un flacon, ce n'est plus un homme, c'est un entonnoir. Il y en a même dans le groupe qui prétendent l'avoir vu parler au diable... Le soir, il s'évade tout seul s'assurant que personne le suit. Ce n'est certainement pas pour faire ses dévotions. Foide Jos Violon Jecrois qu'il y a du sorcier là-dedans : il n'y a pas une goutte de boisson au chantier et Il empeste le whisky chaque matin.

A l'approche de Noël, une escouade qui fait chantier à cinq lieues plus haut sur la Galeuse, vient nous inviter à nous joindre à eux pour la messe de Minuit qui sera chantée par un missionnaire. Comme nous ne voyons pas souvent le Petit Jésus dans les chantiers, nous promettons d'y être. Bien sûr, nous ne sommes pas des anges dans la profession, nous négligeons un peu la religion durant les six mois passés dans les chantiers, nous n'attrapons pas des crampes de mâchoires à ronger les balustrades; mais, nous n'oublions pas les Noëls de notre

enfance avec la crèche, les cantiques, la vieille église, la chère mère et tout...

Le soir venu, il fait beau clair de lune et la neige est juste bonne pour la raquette. Nous pouvons partir après souper, arriver juste pour la messe et revenir en flèche pour le déjeuner,

- «Vous irez tout seuls», dit Tom Caribou avec un chapelet de blasphèmes et un grand coup de poing sur la table. Personne ne se met à genoux pour le faire changer d'idée.



- «Eh bien, dit le «foreman», situ ne tiens pas à venir, garde la cabane. Et, puisque tu ne veux pas voir le bon Dieu, je te souhaite de ne pas rencontrer le diable pendant notre absence».

Nous voilà partis, la ceinture autour du corps, les raquettes aux pieds, un petit sac de provisions sur l'épaule et une bonne chique dans la bouche pour conserver l'haleine. Les petites parties de plaisir comme ça sont rares dans les

chantiers. Nous imaginons entendre le cloche de notre paroisse qui tinte pour nous inviter.

Notre messe de Minuit n'est pas figolée comme celle de Monseigneur : le curé n'a pas des garnitures et des agrès d'autel numéro trente-six, les chantres n'ont pas des gosiers de rossignols et les servants de messe seraient plus à l'aise avec un cantouque qu'avec un ostensor. En plus, il n'y a pas de crèche ni d'Enfant Jésus : le saint homme Job n'a pu avoir de grément plus pauvre pour dire la messe. Et, malgré cela, moi, Jos Violon qui ne suis pas un braillard de la Madeleine, je n'en finis pas de changer ma chique de bord pour m'empêcher de pleurer.

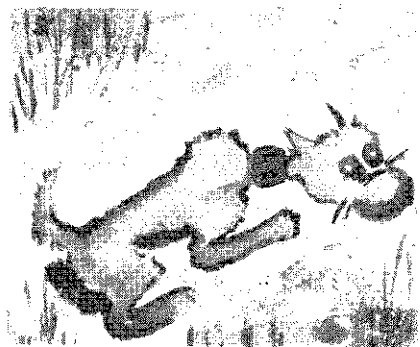
Comme de raison, sitôt la messe finie, nous revenons au chantier en piquant au plus court par le même chemin. Il fait grand jour quand nous apercevons la cabane. Surprise! pas la moindre fumée ne s'échappe du tuyau et aucune trace de Tom Caribou à l'intérieur. Que s'est-il passé? La première idée qui me vient est que le diable l'a emporté... un vagabond comme lui.

Pas facile de le chercher, il n'a pas neigé depuis plusieurs jours et il y a des pistes de tout bord, de tout côté, pas moyen de s'y reconnaître. Heureusement, le «boss» a un bon chien, un renifleur qu'on appelle Polisson. «Cherche, Polisson!» qu'on lui dit. Et le voilà parti, la queue en l'air, le nez dans la

neige, et nous autres par derrière avec un fusil à deux coups chargé à balle. C'est plus prudent, nous ne savons pas ce que nous allons rencontrer dans le bois, Vous allez voir que nous avons bien fait de ne pas oublier cet Instrument là.

Après seulement deux minutes de recherche, le chien arrête, tout figé et tremblant comme une feuille. Je ne perds pas de temps, j'épaule mon fusil et j'avance... Parole de Jos Violon, vous ne pouvez pas savoir ce que j'aperçois, juste devant moi, dans une petite coulée où la neige est plus épaisse. Ça serait drôle si ce n'était si effrayant : Tom Carobou est braqué sur la fourche d'un gros merisier, blanc comme un drap, les yeux fixés sur une mère-ourse qui encercle l'arbre à deux pieds sous lui.

Mon sang ne fait qu'un tour... Je médis : «Jos Violon, tire ou faitton acte de contrition», Et, vlan! Je vrille mes deux balles entre les épaules de l'ourse. Elle pousse un grognement, étend les pattes et tombe sur le dos, les reins cassés. Il était temps, un autre paquet dégringole de l'arbre. C'est Tom Caribou, sans connaissance. Il est



blessé, il a reçu un méchant coup de griffe dans la propriété foncière comme disent les notaires. Le pire, ses cheveux sont tout blancs, il a eu si peur. Nous avons peine à le reconnaître tellement il a vieilli.

Le blessé est ramené au camp sur une civière fabriquée avec des branches, Nous retournons sur les lieux, récupérer la carcasse de l'ourse. Vous me croirez si vous voulez, mais, foi de Jos Violon, la fameuse bête sent la boisson



comme une vieille tonne défoncée. Serait-ce le diable qui s'en mêle?

Nous comprenons l'affaire quand Tom Caribou est capable de parler et de nous expliquer ce qui s'est passé...

Vous savez, et si vous ne le savez pas, Jos Violon va vous l'apprendre, les ours ne passent pas l'hiver à travailler dans les chantiers comme les bûcherons, ils poussent la paresse jusqu'à dormir pendant des semaines, sans même

manger. Dès les premières gelées. Ils creusent un trou entre les racines d'un arbre, s'y laissent recouvrir de neige et attendent le printemps.

Notre ourse, ou plutôt l'ourse de Tom Caribou, s'est installée entre les racines d'un merisier pour hiberner tandis que Tom Caribou a choisi la fourche du même merisier pour cacher sa provision de boisson. Chacun de leur côté de l'arbre, ils sont voisins sans le savoir. Chacun pense l'avoir pour lui tout seul.

Après notre départ pour la messe de Minuit, notre gardien décide d'aller puiser dans sa réserve. Une fausse manoeuvre alors qu'il transvase son whisky, en laisse tomber une certaine quantité sur le museau de l'ourse. La goût et la senteur de cette drôle de pluie réveillent la dormeuse. Elle pousse un cri, aperçoit Tom et parvient à l'atteindre d'un coup de patte. Notre arrivée évite donc le pire.

Trois longues semaines sont nécessaires pour guérir les blessures. Notre mécréant ne pouvant s'asseoir, il passe son temps à genoux. Il ne cesse de demander pardon pour ses blasphèmes et ses invectives; il croit que son aventure est une punition du Ciel pour avoir refusé de participer à la fête de Noël.

Ainsi se termine la légende du Noël de Tom Caribou.



# UN PROJET QUI SE CONCRÉT!\*E

Quand je pense au prochain congrès d'orientation, un événement me revient sans cesse à la mémoire. Mon mari et moi possédons un boisé dont les seules limites de terrain que nous connaissions sont les quatre bornes plantées à chaque extrémité. Vers la fin de l'hiver dernier, nous tentions d'en délimiter les lignes car nous n'étions jamais certains si tel arbre nous appartenait ou s'il poussait sur le terrain voisin.

Munis d'une boussole et d'un plan pour nous permettre de nous orienter, nous entrons dans le boisé et avançons dans la neige pour réaliser, seize arpents plus loin, que nous sommes vingt pieds à côté de la borne. Confiants qu'avec un peu plus de minutie nous y parviendrions, nous retournons sur nos pas. Je marche lentement dans la direction indiquée par l'aiguille de ma boussole tandis que mon mari enlève certains obstacles pour nous permettre de nous frayer un chemin bien droit. Tout à coup, je vois se dessiner, droit devant moi, la borne rouge bien implantée dans un rocher. Quelle joie que d'avoir réussi. Il ne nous reste plus qu'à marquer les arbres.

Voilà que la semaine dernière, lorsque j'annonce à ma fille que je vais à Montréal travailler à l'élaboration du prochain congrès d'orientation (C.O.) elle me répond : «Dis-moi pas, maman, que tu t'en vas trouver d'autres bornes». A bien y penser, c'est assez juste. Un C.O. n'est-il pas le meilleur moyen pour définir les limites de nos intérêts et la pertinence de nos actions, pour déterminer les dossiers à poursuivre et pour identifier nos besoins futurs à l'AFEAS?

Soucieuses de favoriser une très grande participation, les membres de la commission de recherche ont proposé au conseil d'administration une formule tout à fait nouvelle à l'AFEAS mais qui a été utilisée par de nombreuses associations, notamment la Confédération des Caisses Populaires et d'Economie Desjardins.

Les congressistes seront regroupées en tables de travail réunissant dix participantes dont une animatrice et une secrétaire. Nous retrouverons des tables de déléguées et c'est la compilation des résultats de leurs discussions qui servira d'orientation future à l'AFEAS. Les non-déléguées seront aussi réunies par tables et la compilation de leurs réflexions servira à évaluer le bien-fondé des positions décisionnelles prises par les déléguées.

Les sujets traités lors du C.O. seront

partagés en trois blocs d'une demi-journée chacun. Chaque bloc comprendra deux thèmes qui seront étudiés par toutes les congressistes. Par contre, chaque thème sera présenté sous trois volets différents et chaque table aura à choisir sous quel volet les participantes souhaitent aborder chacun des six thèmes proposés.

Une partie importante de ce congrès sera la compilation des données obtenues par toutes les tables de travail qui auront étudié un même volet. Les résultats non équivoques seront divulgués avant le départ des congressistes tandis que les résultats plus partagés devront être analysés plus longuement.

Le dossier de mars prochain servira à amorcer la réflexion dans chaque Aféas locale et un document de travail suggérant plusieurs questions-guides facilitera la discussion. C'est ce même document qui sera réutilisé au congrès provincial; d'où l'importance de le conserver précieusement. De la formation sur l'animation de cette rencontre locale sera dispensée dans toutes les régions.

Les congrès régionaux n'auront pas à traiter la partie «congrès d'orientation» mais devront tenir leur assemblée générale annuelle et pourront disposer des recommandations soumises touchant les sujets d'étude et d'actualité urgente. L'an prochain, le congrès provincial débutant à 13h30, nous aurons quelques heures supplémentaires pour étudier les propositions soumises par les régions.

Nous croyons que la formule retenue permettra à un plus grand nombre de congressistes de s'exprimer sur un plus grand nombre de sujets. Les tendances dégagées par les prises de position des déléguées serviront aux dirigeantes à trouver des moyens pour que l'AFEAS de demain soit celle qui nous convienne.

Un congrès d'orientation c'est important; ça fixe les bornes pour longtemps!

**Stella Belief raid**  
**responsable Commission de**  
**recherche**





# UNE VÉRITÉ DE LA PALICE

*«Une heure avant sa mort il était bien en vie!» Voilà le genre de vérité qui nous vient de ce bon vieux La Palice. Des affirmations qui vont tellement de soi que bien des enfants (moi la première) ont d'abord cru qu'il s'agissait de vérité de La Palice! Que voulez-vous, il s'agit de vérités tellement... vraies! Pourtant, derrière l'apparente naïveté de ces affirmations, on retrouve souvent un sens profond que plusieurs gagneraient à analyser. Tenez, je vais vous le prouver en y allant moi aussi de ma petite vérité de La Palice!*

Un ça  
**oriente**

Evidemment! me direz-vous. Mais est-ce vraiment si évident? Entre nous, qu'attendez-vous personnellement du congrès d'orientation qui se vivra en août prochain? Croyez-vous qu'au lendemain du congrès tout sera changé et qu'automatiquement l'AFEAS aura un nouveau visage? Ou bien pensez-vous plutôt qu'il y aura peu de changements. Souhaitez-vous discuter surtout de règlements ou espérez-vous plutôt que nous parlions des thèmes dont devrait s'occuper l'AFEAS à l'avenir? A votre avis, l'AFEAS a-t-elle besoin d'un sérieux «lifting» ou d'une simple retouche de son maquillage pour se refaire une beauté?

Les attentes des unes et des autres peuvent être très diversifiées face à un congrès d'orientation. C'est pourquoi il n'est pas inutile de se rappeler qu'un congrès d'orientation ça oriente. Concrètement, cela signifie qu'un congrès d'orientation c'est une démarche de redécouverte de notre association, une opportunité de faire le point sur le présent et de comprendre mieux ce mouvement qui nous rassemble. Mais pour bien remplir sa mission, un congrès d'orientation doit dépasser cette étape et se projeter dans l'avenir. Il doit réactualiser et réaffirmer l'identité de l'AFEAS. Dans sa réflexion, le congrès d'orientation doit repérer ce

qui peut et doit être adapté dans notre association afin qu'elle soit apte à relever les défis de l'avenir.

## **Qui, quand, comment?**

Pour le congrès d'orientation, la délégation est beaucoup plus nombreuse puisque les présidentes des AFEAS locales s'ajoutent à la délégation habituelle des congrès provinciaux. Sur le plan consultatif, il est important que le congrès d'orientation permette au plus grand nombre possible de s'exprimer. A partir de ce que chacune sait de son milieu, les déléguées devront se donner une pensée et une volonté commune sur le sens et l'action actuelle et future de l'AFEAS. Elles décideront des adaptations possibles qu'on peut faire à l'AFEAS pour répondre aux nouvelles attentes de nos membres et aussi de toutes les Québécoises.

Les déléguées ont donc une lourde responsabilité à assumer. Cependant, elles auront en main de bons outils de travail. En effet, jamais on a poussé la recherche aussi loin que pour ce congrès. En plus de pouvoir consulter les membres de leur AFEAS locale, les déléguées pourront se référer à l'enquête réalisée auprès de nos membres et des femmes non-membres par Créatec. De même la recherche menée par l'UQAM sur les 25 ans d'histoire de l'AFEAS pourra, à l'occasion, venir alimenter le débat. Enfin, la démarche proposée devrait permettre à toutes les déléguées de s'exprimer au moment du congrès. Totalement nouvelle pour l'AFEAS, cette démarche a cependant été éprouvée par le Mouvement Desjardins lors de son 14<sup>ième</sup> congrès d'orientation et elle sera reprise également pour le 15<sup>ième</sup>. Selon les dirigeants de Desjardins, il s'agit d'une formule gagnantel

Au congrès d'orientation, nous allons orienter l'AFEAS. A quelle vitesse prendrons-nous le virage? Tout dépend de ce que souhaiteront les déléguées comme changements et des moyens d'application qu'elles proposeront. Une chose est cer-



taine, l'AFEAS ne pourra que se diriger dans le sens de l'orientation que les déléguées lui auront donnée. Voilà une autre vérité de La Palice!

*Christine Marlon*  
**présidente provinciale**

# RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES FEMMES

PAR MICHELLE HOULE-OUELLET

*C'est autour de ce thème qu'est centré le Plan d'action 1990-91 de l'AFEAS. Depuis plus de 10 ans, l'AFEAS réclame la reconnaissance du travail au foyer. Aujourd'hui, ce dossier suscite un grand intérêt. C'est pourquoi, trois projets financés par le Secrétariat d'Etat y sont consacrés.*

## **Reconnaissance** du travail au foyer

### **Projet «Reconnaissance du travail au foyer»**

Les membres de l'AFEAS ont adopté des mesures propres à reconnaître la valeur du travail au foyer. Malgré nos nombreuses interventions, toutes les mesures n'ont pas été obtenues. Ce nouveau projet permettra d'identifier des modalités d'application de nos demandes. Elles pourront concerner l'inclusion au produit national brut (PNB), l'intégration aux régimes de retraite publics, les mesures fiscales, etc.

Des personnes-ressources, spécialistes dans leur domaine (fiscalités, économistes, sociologues) seront rencontrées afin d'identifier des modalités précises, de fournir l'analyse des données et l'argumentation qui les justifient. Un rapport, présentant les recommandations des experts rencontrés, sera produit au terme de la démarche.

### **Projet «Autonomie et implication des femmes»**

La poursuite de ce projet permettra aux membres inscrites de recevoir un «service plus» de l'AFEAS. A date, les régions de l'Estrie, de Bas-St-Laurent/Gaspésie, St-Jean-Longueuil-Valleyfield et Richelieu-Yamaska peuvent l'offrir à leurs membres. A ces régions, se joindra cette année celle de la Mauricie qui a obtenu à cet effet une subvention du Secrétariat d'Etat. L'Association mettra l'accent sur la formation des responsables locales et l'organisation des services prévus pour



Femmes d'ici

compléter l'information dispensée.

Cette démarche d'accompagnement permet aux femmes de recevoir de l'information sur des sujets variés (le partage des tâches, le retour aux études ou au travail, les finances personnelles, les contrats de mariage, etc...) qui favorisent une prise en charge personnelle.

### **Projet «Campagne de sensibilisation au partage des tâches»**

Ce projet vaut autant pour la reconnaissance du travail au foyer que celle du travail rémunéré des femmes. Il vise une sensibilisation au partage des tâches domestiques qui sont encore majoritairement assumées par les femmes. Le comité formé pour réaliser ce projet sera responsable de la production d'un outil déclencheur, d'un guide d'animation, de la formation d'animatrices. Des rencontres d'animation auront lieu cette année mais le projet ne sera disponible aux membres qu'à compter de septembre 1991.

### **Reconnaissance du travail rémunéré des femmes**

Un article dans Femmes d'ici expliquera toute la portée de la résolution sur l'équité salariale adoptée en août 1990. Cette résolution représente la conclusion logique du cheminement fait en travaillant à améliorer la formation des filles. L'élargissement des choix de carrière vers des métiers non traditionnels représente une amélioration mais qui ne peut à elle seule régler tous les problèmes. La revalorisation des métiers traditionnellement assumés par des femmes doit être entreprise.

La démarche de l'AFEAS consistera cette année à faire le point sur ce dossier avec les syndicats qui réclament déjà le relèvement des salaires pour les postes occupés traditionnellement par des femmes. L'AFEAS leur transmettra la solidarité de ses membres sur ce point.

## **Les 25 ans de l'AFEAS**

A compter du 8 mars, le thème guide de l'année sera mis en veilleuse pour laisser la place à la célébration des 25 ans de notre association. La journée de la femme permettra d'annoncer cet événement en conférences de presse, tenues au palier provincial et dans chacune des régions. Elles publiciseront en même temps, la réflexion amorcée par les membres sur les besoins des femmes de l'an 2 000, réflexion qui aura son aboutissement au congrès d'orientation des 19, 20 et 21 août 1991.

## **D'autres activités**

En plus de ces projets spéciaux, l'AFEAS assurera le suivi de certains dossiers dont celui de la reconnaissance des acquis. Elle poursuivra son implication dans les clubs politiques, étendra et consolidera son réseau lobbying aux niveaux provincial et fédéral.

De plus, l'AFEAS acheminera les résolutions d'août 90 et interviendra lors de consultations publiques. Déjà deux mémoires portant sur la prolongation du délai de renonciation de la Loi sur le patrimoine familial et sur les nouvelles technologies de la reproduction, ont été rédigés et présentés.

Ces extraits du plan d'action AFEAS 1990-1991 démontrent bien l'envergure de l'implication des membres AFEAS et de ses dirigeantes.

Michelle Houle-Ouellet est chargée du plan d'action.

# FEMMES ET TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

PAR CHRISTINE MARION

*Christine Marion était invitée, en mars dernier, à donner une conférence sur la valorisation du travail non rémunéré fait par les femmes, au Colloque annuel du Conseil Consultatif Canadien sur la Situation de la Femme. Le texte qui suit est un résumé de son allocution.*

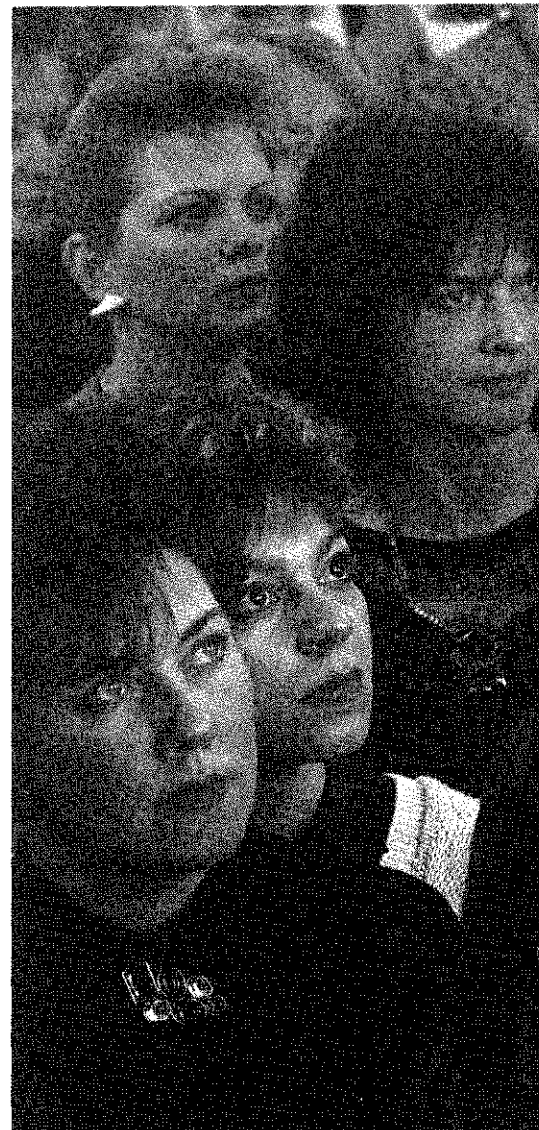
**J**e vous parlerai de la valorisation de deux formes de travail non rémunéré fait par les femmes : le travail au foyer et le bénévolat. Il existe un minimum de valorisation et de reconnaissance envers l'un et l'autre. Mais elle est surtout de nature privée. Dans l'enquête de l'AFEAS sur la situation des travailleuses au foyer, il ressort que les relations familiales constituent l'aspect le plus satisfaisant du travail au foyer. On y constate aussi que les travailleuses au foyer estiment qu'elles font un travail utile pour la société, ce qui représente une forme d'auto-valorisation.

Dans le bénévolat, cette auto-valorisation existe également. Les 2/3 des bénévoles considèrent avoir acquis de nouvelles compétences grâce surtout à la formation qu'elles ont reçue pour remplir leur rôle. C'est quand on aborde la valorisation publique ou sociale, que le bât blesse. Le bénévolat est peu reconnu, le travail au foyer tout à fait ignoré. Pour s'en convaincre, il suffit d'appeler à Statistique Canada pour connaître le nombre actuel de travailleuses au foyer. Ces données n'existent pas. Tout ce qu'on possède, c'est le nombre de personnes « Inactives » au Canada. En 1989, ce sont 46,6% des femmes au Québec qui sont « inactives ». C'est tout de même énorme. La position de l'Etat sur ce qu'il considère comme un « non-travail » est une position de non-intervention. Du bénévolat, on dira qu'il est un geste posé librement et sans attente de récompense monétaire. Du travail au foyer, on dira qu'il est un échange entre conjoints et une obligation parentale à l'égard des enfants.

Pourtant, ni le travail au foyer, ni le bénévolat n'ont un caractère aussi privé qu'on le prétend. Le bénévolat empiète souvent sur des fonctions qui pourraient être du ressort de l'Etat. Quant au travail au foyer, il a un caractère éminemment social, ne serait-ce que par l'éducation des enfants. De plus, l'Etat intervient beaucoup dans le domaine familial sur lequel il prétend ne pas avoir de pouvoir. Il légifère sur les régimes matrimoniaux, l'éducation, les garderies et aussi sur les relations familiales via le code civil. L'Etat a également un rôle dans la détermination des conditions d'emploi et d'accès à la sécurité sociale qui rendent souvent impossible le véritable choix entre travail au foyer et travail rémunéré.

Il existe bien entendu des moyens de valoriser le bénévolat et le travail au foyer. Ainsi, l'Etat pourrait davantage appuyer les organismes bénévoles par de l'aide technique ou des subventions. Ces sommes n'apporteraient rien directement aux bénévoles, mais viendraient reconnaître l'importance de ce qu'elles font. L'Etat pourrait également accorder des déductions fiscales aux bénévoles. C'est une piste intéressante qui a néanmoins ses limites : on ne pourrait pas reconnaître le bénévolat des travailleuses au foyer qui n'ayant pas de revenu, ne peuvent bénéficier de déductions. Je préférerais quant à moi qu'on reconnaisse les acquis d'expériences fait à l'intérieur du bénévolat. Bien sûr, il y a une amélioration dans ce domaine. Cependant, rien n'est encore parfait, surtout dans le monde du travail où on ne sent pas beaucoup d'ouverture. En ce qui concerne la valorisation du travail bénévole effectué par les travailleuses rémunérées, une façon de le valoriser serait d'accorder annuellement un certain nombre de congés pour le bénévolat.

La valorisation du travail au foyer pourrait-elle aussi prendre diverses formes? Evidemment, ce que j'ai dit concernant la reconnaissance des acquis s'ap-



plique également ici. L'intégration des travailleuses au foyer au Régime de Rentes du Québec serait quant à elle une manière simple et réaliste d'en reconnaître la valeur sociale. Il y a d'autres mesures qui peuvent aussi contribuer à valoriser le travail au foyer. Ainsi la loi sur le partage des biens familiaux que vient d'adopter le Québec est une forme de reconnaissance.

On pourrait aussi tenir compte de la valeur du travail effectué auprès de jeunes enfants en accordant à la femme une subvention égale à celle versée par l'Etat pour maintenir un enfant en garderie. Une faudrait pas oublier non plus ces femmes qui se consacrent au soin des personnes âgées ou handicapées. Il faudra être très vigilantes si nous ne voulons pas que cela

*Suite à la page 19*

# LA PAROLE AUX ENFANTS!

*Les parents, c'est bien connu, ne cessent de soupirer sur la difficulté de leur tâche. On ne s'étendra pas sur le sujet. Par contre, il suffit d'aller flâner dans une cour d'école et d'ouvrir bien grand ses oreilles pour entendre les enfants leur renvoyer joyeusement la balle! Il s'en dit des choses sur les papas et les mamans, puis sur les «vieux».*

PAR LOUISE DUBUC

**E**duquers enfants n'est pas une sinécure non plus. «Complètement loufoque», diront certains. Je répondrai que ce sont ceux-là qui en ont le plus besoin.

Les parents sont toujours avides de conseils et d'expériences vécues par d'autres parents. Les livres sur «l'art de négocier», sur l'éducation, sur la psychologie de l'enfant se vendent toujours bien. Les lignes ouvertes en parlent. Il y a même des sessions d'informations pour devenir de meilleurs parents. Et pourtant... les meilleurs éducateurs, les meilleurs conseillers sont les enfants eux-mêmes, il suffit de les écouter. Ils procèdent souvent par parabole, avec humour, délicatesse ou poésie. Parfois plus brutalement, je dois l'admettre. L'incompréhension provient sans doute du fait qu'ils n'utilisent pas notre langage; ils vivent dans un autre univers.

Je prends pour exemple ma fille de 6 ans : lorsque j'use à son égard d'une autorité sans commune mesure avec l'objet du litige (un verre de lait à finir par exemple), elle obéit en me gratifiant d'un ironique : «Oui patronne» ou encore «D'accord madame la cheff» Si elle trouve que j'exagère vraiment elle me dira «Te prends-tu pour le chef de Montréal?» Elle m'a même demandé si je me prenais pour la secrétaire de l'école (autorité suprême, à son avis). Au début, je trouvais ça drôle et j'étais plutôt satisfaite qu'elle reconnaisse mon statut de «cheff». Mais j'y ai repensé par la suite pour me rendre compte qu'elle se foutait gentiment de magueule!

Par respect pour nos enfants et par souci d'équité, nous avons demandé à quelques-uns d'entre eux ce qu'ils pensaient du rôle de parent, puis des leurs en particulier. A nos questions d'adultes bien intentionnés, abstraites et rationnelles, nous avons obtenu de pitoyables réponses. Il aurait mieux valu se mettre à l'écoute durant quelques semaines. Les réponses obtenues pourraient se résumer ainsi : les parents sont des personnes très gentilles pour les quatre à sept ans, disputent quand il le faut et savent dire non pour les huit-douze ans et servent à aider les adolescents quand ils ont des problèmes.

## **Nicolas, 4 ans**

«Je fais du camion avec papa. Avec maman, j'aime faire du bricolage et des promenades dehors. Quand je suis gentil, ils ne me disputent pas»

## **Gabrielle, 6 ans**

«Des parents, ça sert à faire du ménage, du lavage, nous faire à manger. Ça sert aussi à nous expliquer la vie. Mes parents, je les aime beaucoup». Elle est restée pensive ensuite.

## **Jonathan, 7 ans**

«Les parents doivent être comme les miens. Ils sont gentils, pas trop sévères, ils ne me donnent pas tout ce que je veux».

## **Marie-Eve, 7 ans**

«Des parents, c'est un papa et une maman, c'est évident! Ils nous aiment puis ils nous

chicanent». Elle semblait vouloir dire que l'un découlait directement de l'autre.

## **Josiane, 10 ans**

«C'est un père une mère. Ils s'occupent de nous autres, ils font ce qu'ils ont à faire...» Est-ce déjà l'âge ingrat?

## **Andréanne, 8 ans**

«Les parents doivent être assez gentils, fâchés quand il le faut, un peu sévères, patients pour nous apprendre les bonnes manières. Les miens sont très fins pour moi, un peu sévères quand je ne suis pas gentille. Je leur parle de mes problèmes, je leur demande beaucoup de choses et ils ne disent pas toujours oui». Que de sagesse, déjà!

## **Danny, 11 ans**

"Les parents doivent être comme des amis, sauf que je suis plus attaché à eux. Des parents, ce sont des gens à qui on peut se confier. Les miens sont super. J'ai tout ce que je veux, ils me gâtent. Ils me font confiance. Je mange bien!"

## **Stéphanie, 13 ans**

«C'est maman puis papa. Vous nous aidez quand nous avons des problèmes, et même vous devinez lorsque nous en avons. Les parents, c'est fait pour nous refuser des choses parce que les enfants en veulent trop».

Il est intéressant de remarquer que les seules enfants qui considèrent les parents comme deux individus bien distincts sont trois soeurs.

## **Manuel, 14 ans**

«Ce sont des personnes sur qui je peux me fier. Les miens sont gentils, débrouillards et très attentifs».

## **Mathieu et ses amis, 16 ans**

Trop timide peut-être pour m'en parler directement, Mathieu a choisi d'interroger ses amis, puis de noter leurs réponses. «Pour un jeune de 16 ans, les parents ne doivent pas être un obstacle à son apprentissage de la vie, mais plutôt un guide. Un jeune apprend par ses erreurs. Les parents doivent l'aider dans ses moments difficiles, pas l'empêcher de faire des expériences. Plus on vieillit, plus les parents deviennent des amis,

avec qu! ont parle, on fait des choses. Nos relations changent très vite. C'est moins des parents. Ils (c'est Mathieu qui parle) me font très confiance.

Les enfants plus jeunes pensent que les parents sont des gens fatiguants, toujours en train de leur interdire des choses. Ils ne comprennent pas qu'ils ont raison d'agir ainsi, que c'est par amour, parce qu'ils savent ce qui est bon pour eux. Avant on les endure... après on les apprécie!

### Les parents difficiles

Jeanne Van den Brouck<sup>(1)</sup>, dans son livre remarquable «Manuel à l'usage des enfants qui ont des parents difficiles», nous explique, à partir de cas cliniques, le dur labeur d'éducation auquel les enfants se livrent. Elle cite aussi, avec beaucoup d'humour, quelques-unes de ces variétés de parents : le parent immature, le parent menteur, le parent timide, le parent riche, le surdoué, l'absent, le surmené, le parent à éclipses... Il y a aussi le parent jaloux, délinquant, brouillon, sadique, celui «déçu par la vie», le parent martyr, narcissique, inadapté, débile, surprotecteur, âgé, adopté, etc...»

La pire espèce de parents, semble-t-il, est le «parent-qui-veut-que-son-enfant-fasse». Ce désir de mainmise sur l'avenir de l'enfant part presque toujours d'un bon sentiment. «Le parent veut que son enfant vive ce qui, pour lui, aurait été un rave. C'est aussi touchant que naïf. Confronté à une telle situation, l'enfant doit ménager la sensibilité du parent et son propre avenir. Peu à peu, avec l'aide de sa sensibilité et de la connaissance qu'il a de lui-même, l'enfant amène ses parents à accepter d'abord son existence, puis sa personnalité, enfin son autonomie physique, intellectuelle, affective. Certains enfants procèdent de façon moins souple, par épreuves de force et ruptures : sans doute leur caractère et les circonstances ne leur laissent-ils pas d'autres choix».

### Le métier de parent, ça s'apprend

Que savons-nous du métier de parent lorsque l'enfant paraît? Rien, mais le nouveau-né a tôt fait de nous enseigner quelques principes de base.

Je me dois de citer encore une fois Madame Van den Brouck ... «Le parent

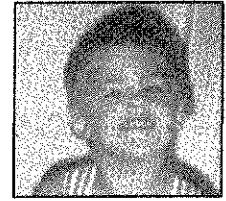
nous apparaît comme un être fragile, sensible, brutalement précipité par le hasard d'une naissance dans un orage affectif auquel pratiquement rien ne l'a préparé, sinon ses rêveries préliminaires ou le modeste remue-ménage qu'un fœtus attentionné peut organiser dans le ventre de sa mère pour manifester sa personnalité, bref; il s'agit d'un véritable prématuré. (...)

Ceux qui tiennent à être pour leurs parents des enfants raisonnablement bons, qui désirent les traiter convenablement et leur donner une éducation correcte, devront toujours garder à l'esprit cet état de choses; Il leur faudra des trésors de patience, de l'indulgence, beaucoup de doigté et un certain respect dû à la faiblesse. Car tout dépend de la façon de prendre le parent dans les premières semaines. Si d'emblée on le terrorise par des cris, on dénigre sa cuisine, on punit ses menues erreurs par des diarrhées et des boutons à tout propos, on risque de le traumatiser».

### Apprendre ensemble

J'ai fait un bien immense à mes relations avec ma fille en lui expliquant, lors d'une journée difficile, que c'était elle qui m'enseignait le métier de parent. Elle pensait tout naturellement que je savais tout. Elle fût bien étonnée d'apprendre à quel point j'étais désespérée lors de sa naissance. C'est elle qui m'a montré comment la nourrir, comment la consoler, qui m'a expliqué, à sa façon, la nature de ses différents pleurs de nourrisson. Puis elle m'a appris à comprendre les besoins d'affirmation d'un petit enfant de deux ans, le besoin d'indépendance d'un enfant de quatre ans, etc. Si je sais maintenant me comporter à peu près convenablement auprès des six ans et moins, c'est l'inconnu complet pour le développement et les besoins d'un enfant plus âgé. J'apprenais par elle et pour elle. Elle m'a semblé fière de son rôle et m'a alors confié qu'elle non plus ne savait pas ce qui l'attendait. «On va apprendre ensemble, hein, maman?»

(\*) Jeanne Van den Brouck est le synonyme d'une psychanalyste parisienne. Elle a publié également «Manuel à l'usage des adolescents qui ont des parents difficiles».



NICOLAS, 4 ANS



GABRIELLE, 6 ANS



JONATHAN, 7 ANS



ANDRIENNE, 8 ANS



DANNY, 11 ANS



MATHIEU, 16 ANS

# Tissus extensibles et tricotés

Une garde-robe sans tricot...ça ne se peut pas!

...du chemisier à la robe du soir, du pantalon  
souple et aux de en passant  
par les de et les de  
dentelles, les à la femme  
moderne.

Par Louise Lippe Chaudron

## Choix du patron

Il doit convenir au tissu. Les tricotés ont différents degrés d'extensibilité qu'il faut vérifier à l'achat. Il existe des règles de mesure d'extensibilité visibles sur la pochette des patrons, ainsi que des indications précieuses qu'il faut lire avant le choix du tissu, pour savoir si ça lui convient.

## Préparation et coupe

Faire rétrécir les tricotés lavables, ainsi que les fermetures éclair et les parmentures, pour enlever l'apprêt et les empêcher de rétrécir plus tard. Repasser le tissu en le redressant pour bien couper sur le droit fil. Repasser aussi le patron de papier.

Les tricotés n'ont pas de sens comme les tissus tissés mais ils ont des côtes. Elles sont comme le droit fil. S'il s'agit d'un tissé, il faut repérer le droit fil, en effilochant la bordure.

La valeur de couture utilisée en couture extensible est habituellement de 1/4" (6mm). Il faut s'assurer de la prévoir tout autour du patron.

Si la pliure d'achat ne disparaît pas au repassage, éviter de

couper dans ce pli.

Pour la coupe, retenez le patron sur le tissu avec des pressées, plutôt que des épingles, pour éviter que le tissu ne soit étiré; la coupe en est plus précise. Evitez de laisser pendre le reste du tissu en dehors de la table.

## Couture

Le jersey, les tricotés, le tissu éponge, les lainages extensibles et autres tissus élastiques, doivent être capables d'être étirés après avoir été cousus.

Si le tissu a tendance à froncer et onduler pendant que vous cousez, soutenez-le légèrement avec la main droite, à l'arrière du pied-de-biche, sans toutefois le tirer. La main gauche guidera le tissu à l'avant.

Employez une aiguille pour couture universelle avec le pied-de-biche pour zigzags.

Employez un point plus court pour les tissus légers et fins. Les jerseys demandent une couture extensible ou un point zigzag étroit et rapproché. Employez le même point pour maintenir les coutures d'épaules et la taille avec un liséré pour éviter que ces parties ne s'étirent. Certain-

es machines ont un point élastique spécial pour les jerseys. Ces derniers n'exigent pas de finitions de coutures; mais à cause de la tendance qu'ils ont à rouler, on peut employer un triple zigzag comme finition de coutures et de parmentures.

Le fil polyester gainé de coton est recommandé pour les tricotés; il est flexible et s'étire avec le tricot.

Ne jamais utiliser de ciseaux dentelés!

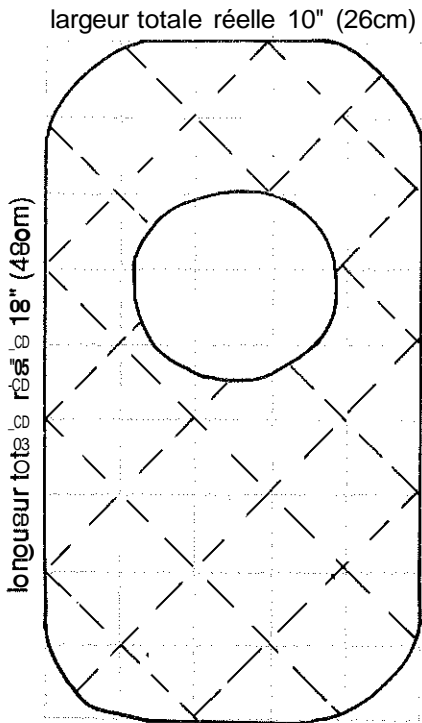
## Bande côtelée

Pour déterminer la longueur de la bande côtelée pour une encolure ronde, il faut mesurer les 2/3 de l'encolure prévue sur le patron pour l'encolure du tricot et y ajouter 1/2" (12mm) pour les valeurs de couture. La largeur de la bande côtelée sera deux fois la largeur désirée à laquelle on ajoutera 1/2" (12mm) pour les valeurs de couture. Une bande droite finie de 1" (25mm) exigera une bande côtelée de 2 1/2" de largeur (62mm). Pour la bande de taille d'un chandail ou pour un poignet, c'est la même procédure, sauf que le poignet peut être mesuré directement sur le bras.

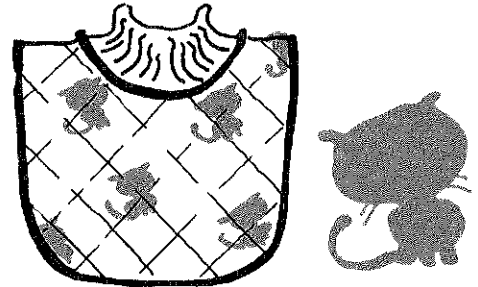
# LA BAVETTE DE BÉBÉ

taille 10-12 mois

création Cécile Robitaille



encolure légèrement ovale  
5 1/2" (14cm) x 5 1/4" (13cm)  
échelle 1 cm = 2"



Fournitures: retailles de coton matelassé\*  
bande de tricot de coton d'une largeur de 4" (11,5cm) x 10" (25cm)  
biais contrastant

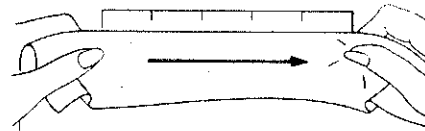
*\*si vous n'avez pas de chutes de matelassé appropriées, employez des retailles de coton, tissu éponge ou autre truc qui convient, doublez-le et piquez-le en diagonales.*

Agrandir le patron selon l'échelle, découper la bavette; fixer le tour de cou tel qu'indiqué ci-haut pour les bandes côtelées.

Coudre un biais de couleur contrastante, autour de la couture du tour de cou ainsi qu'autour de la bavette. Ça y est, votre bébé est content, sa bavette tient bien!

## MESURES D'EXTENSIBILITE DES TRICOTS

**Pour vous servir de la mesure d'extensibilité des tricots**, repliez un des bords, à contrefil, d'environ 2". De la main gauche, placez le tricot sur le côté gauche de la mesure. De la droite, retenez-le à la marque 4"; étirez-le.



Largeur de 4" de tissu	Extensibilité légère	
Largeur de 4" de tissu	Extensibilité moyenne	
Largeur de 4" de tissu	Grande extensibilité	

D'après le Guide de la couture pratique et créative, Sélection du Readers Digest.

# POUR INFLUEECER UNE DÉCISION ENVIRONNEMENTALE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement



Usine Stablex, Marsouche

Le **est un** des **que peuvent**  
employer les **et** afin **lors de**  
l'analyse environnementale publique d'un projet.

PAR CLAUDETTE JOURNÂULT

**L**a loi sur la qualité de l'environnement oblige les entreprises, les organismes ou les personnes qui projettent certains types de travaux, à fournir des études prévoyant les impacts environnementaux de leurs projets. Ces études sont rendues publiques par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la demande du ministre de l'environnement. Les citoyens peuvent ainsi prendre connaissance des projets et donner leur avis avant qu'ils ne soient soumis pour décision au conseil des ministres. Le rôle du BAPE est donc d'informer la population, de la consulter, d'enquêter et de conseiller le ministre de l'environnement avant la prise de décision.

Les projets habituellement soumis à la consultation du public touchent un grand

nombre de travaux : aménagements de routes ou de lignes de transport d'électricité, constructions de barrages, travaux de dragage ou de remblayage, détournements de rivières, implantations ou agrandissements d'aéroports. On doit noter ici que les projets industriels majeurs ne sont pas toujours assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Plusieurs organismes réclament d'ailleurs depuis des années que de tels projets soient soumis à l'examen public.

## La période d'information ou le droit de savoir

Tous les projets confiés au BAPE sont publics. Pour faciliter l'accès au dossier, le Bureau ouvre des centres temporaires

de consultation dans la ou les régions touchées par le projet ainsi que dans ses locaux de Québec et de Montréal. A ces endroits, sont déposés, entre autres, l'étude d'impact environnemental du promoteur du projet ainsi que le résumé de cette étude. L'étude d'impact doit tracer le portrait le plus juste possible du milieu actuel et de ce qu'il adviendra pendant et après l'implantation du projet. Ce doit être un instrument pour choisir une solution ou une option de moindre impact.

Les centres de consultation sont ouverts pour une période d'information de 45 jours. Pendant ce temps et uniquement au cours de cette période, les citoyens, groupes ou municipalités peuvent faire une demande d'audience lorsqu'ils jugent qu'un projet doit être discuté publiquement. Il faut préciser les motifs de la demande par écrit et la faire parvenir dans les délais réglementaires au ministre de l'environnement à l'adresse suivante : 3900, rue Marly, 6e étage, Sainte-Foy (Québec) G1X 4E4.

## L'audience publique ou le droit à l'expression

L'opinion du citoyen est au cœur même de l'audience. C'est l'occasion de faire la lumière sur un projet et d'exprimer son opinion, de soulever des objections, de proposer des améliorations, bref d'utiliser ses connaissances concrètes du milieu pour aider à mieux cerner les répercussions d'un projet et pour éclairer la décision que prendra le conseil des ministres.

## La commission

Pour chaque audience, le président du BAPE crée une commission qui reçoit un mandat de quatre mois. Les commissaires ont un statut d'enquêteur, et à ce titre, ils bénéficient de pouvoirs qui leur permettent d'exiger des documents et de rendre accessibles les informations voulues.

## Première partie de l'audience : l'information

La première partie de l'audience est consacrée à l'information. Elle permet aux citoyens et à la commission de fouiller le projet à l'étude. Des experts engagés par la commission peuvent alors interroger le promoteur et les personnes res-



sources sur différents aspects du projet.

### Préparation des interventions

Ensuite, les citoyens, groupes ou municipalités préparent leur intervention pour la deuxième partie qui elle, est exclusivement réservée à leurs commentaires. Ils disposent d'au moins 21 jours pour rédiger leur mémoire ou préparer leur intervention orale. Pour ce faire, ils ont accès, dans les centres de consultation, à l'étude d'impact, aux documents déposés lors de l'audience et aux transcriptions des séances de cette première partie.

### Deuxième partie de l'audience : place à l'opinion des citoyennes et citoyens

C'est l'occasion de donner son opinion sur le projet : l'approuver, faire part des objections à sa réalisation, proposer des améliorations. Cette partie de l'audience fournit à la commission d'enquête une connaissance concrète du milieu. Elle aide à mieux cerner les retombées du projet et ainsi favorise une analyse éclairée.

Après la deuxième partie de l'audience, la commission rédige son rapport dans lequel elle tient compte du point de vue des participants à l'audience, fait état de ses observations et soumet des solutions. La loi sur la qualité de l'environnement stipule que les rapports du BÂPE deviennent publics dans les 60 jours suivant leur dépôt.

### Appel à la participation

En terminant, j'aimerais inviter les membres de l'AFEAS à se prévaloir de leur droit d'être informés et de participer au processus d'évaluation environnementale des projets. Je crois fermement que l'implication dans un tel processus est source de progrès à la fois pour notre collectivité mais aussi pour chacun des participants qui y trouvent un moyen de mieux comprendre les enjeux environnementaux des projets.

L'autourti est commissaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement; elle travaille depuis plus de dix-sept ans dans le domaine de l'environnement. Elle a été la première femme élue présidente de l'Association des biologistes du Québec.

## LES TÉLÉTHONS... VOUS AIMEZ?

**P**our vous, un téléthon, c'est quoi? Une autre levée de fonds, un gros show télévisé, la chance de voir vos vedettes préférées et d'autres vedettes «obscures», l'occasion de travailler à une cause qui vous tient à cœur? Un téléthon, c'est tout ça à la fois. Il s'agit d'une activité ayant essentiellement pour but de ramasser des fonds en nous divertissant et en nous renseignant sur la cause en question.

Pour atteindre ce but ultime, les téléthons disposent, comme le nom l'indique, de l'outil formidable qu'est la télévision pour rejoindre toutes les couches de la société. Lors des téléthons en effet, tous, quelle que soit leur origine sociale, participent et jouent à faire augmenter le montant paraissant au chiffrier électronique. Dans ce sens, les téléthons constituent une vaste opération démocratique; on affiche au bas de l'écran le nom des donateurs et le montant versé sans tenir compte de l'importance du don. On accueille aussi dans les studios la personne ordinaire venant faire sa part. Le téléspectateur peut ainsi apporter son concours financier «en direct», toucher du doigt la magie du spectacle et en devenir la vedette pendant quelques instants.

Il faut aussi savoir que le spectacle du téléthon ne représente que la pointe de l'iceberg. Il constitue en fait l'aboutissement du travail acharné d'une armée de bénévoles mus par l'immense sentiment de solidarité humaine que le téléthon leur permet de vivre. Les organismes ont le souci constant de valoriser leurs bénévoles, consciente que «l'affaire de tout le monde est l'affaire de personne». En effet, les organismes savent comment atteindre la fibre intime des milieux visés et faire en sorte que chaque citoyen se sente engagé dans la cause.

Malgré l'apport incommensurable des bénévoles, les téléthons ne sauraient exister sans la présence des vedettes. Parlons-en donc! Non seulement contribuent-elles à l'éclat du téléthon en venant y faire leur apparition parées de leurs plus beaux atours, mais aussi viennent-elles se pencher sur une cause humaine bien terre à terre. Bien sûr, une participation à un téléthon constitue pour les artistes une formidable activité de promotion. Mais, il n'y a pas que ça. Les vedettes, auréolées de leur prestige et de leur pouvoir de vedette, sont en quelque sorte les nouveaux prédicateurs de la charité qui nous informent et nous exhortent à



Ass. Canadienne Dystrophie Musculaire

donner aux moins bien nantis. A l'occasion d'un téléthon, il arrive souvent qu'une vedette nous révèle sa situation de parent d'enfants bien portants ou malades, selon le cas, et s'identifie par conséquent à des milliers, voire à des millions d'autres parents capables de se reconnaître en elle. Alors, comment résister à l'appel d'une de nos idoles qui vit la même situation que nous dans son quotidien.

Les téléthons nous présentent aussi des images dont nous n'avons pas l'habitude. Michel Louvain qui chante une chanson d'amour en tenant la main d'une jeune femme au corps difforme allongée sur une civière ne constitue certes pas une image particulièrement séduisante selon nos normes de l'esthétisme télévisuel. Sensible? Indécence? Exploitation? Habituees à une télévision super-érotisée, nous sommes émués et profondément mal à l'aise devant de telles images. Les jeunes corps frappés par la maladie qu'on voit à la télévision lors des téléthons heurtent de plein fouet l'image juvénile que l'on nous présente habituellement dans les publicités pour la bière par exemple.

En diffusant des téléthons, la télévision accepte de remettre en question l'idée du bonheur, du dépérissement et voire même de la mort qu'elle véhicule de façon générale. En fait, elle permet à des personnes handicapées et malades d'exposer leur marginalité au grand public dans l'espoir d'être mieux comprises et plus soutenues. Les téléthons accordent donc une certaine forme de «droit de parole» à des groupes qui en avaient été presque privés historiquement. Non, je ne crois pas que les téléthons méritent notre mépris. Ils doivent plutôt susciter notre intérêt car ils recèlent de précieux indices sur les valeurs de notre société.

**Helens Aubry**

# LE CANCER,,, PAS JUSTE POUR LES AUTRES



A l'arrière de gauche à droite: Catherine, Guy, Jacqueline. A l'avant: Mathieu, Marie-Claire et Guillaume

Je *que pour vous je fais* *autres", Mais*  
*avant, pour moi "les autres",* *vous, pas moi!*

PAR JACQUELINE F. BEAUDRY

**A**vec quatre enfants, un emploi à temps partiel, bon nombre d'implications bénévoles, je n'avais surtout pas le temps d'entrer dans les statistiques.

J'avais encore moins le temps de faire régulièrement mon auto-examen des seins. En fait, je savais quoi faire mais je me disais toujours que je le ferais le mois suivant.

Le mois en question n'est jamais venu. C'est par accident que j'ai découvert une bosse dans mon sein droit.

C'était le lundi de Pâques et il avait fait beau. On avait travaillé dehors toute la journée et j'avais bien mérité, une fois les enfants couchés, de m'étendre par terre sur les coussins pour regarder la télévision. C'est en portant ma main gauche à

mon épaule endolorie que j'ai senti, en le frôlant, quelque chose de dur et de rond dans mon sein droit, quelque chose qui selon moi ne s'y trouvait pas avant.

Comme vous toutes sûrement en pareilles circonstances, j'ai pensé «cancer» ! Mon mari s'est fait rassurant tout en me pressant de prendre rendez-vous tout de suite chez le médecin. Comme j'ai un docteur en or, jeune mais avec le feu sacré des anciens médecins de campagne, j'ai pu le voir dès le lendemain.

J'aurais voulu qu'il me dise que ce n'était rien, juste un petit kyste ou du lait accumulé de ma dernière période d'allaitement. Au lieu de cela, il m'a dit que ma masse lui semblait suspecte et il m'a pris un rendez-vous pour une mammogra-

phie le lundi suivant.

La lundi après-midi, assise en jeans et jaquette d'hôpital dans le couloir, j'attendais de voir le médecin qui devait vérifier mes «radios» avant de me laisser rentrer chez-moi. Je m'accrochais au calme et au sourire de la technicienne comme à autant de bons présages. Quand le médecin est entré, elle n'a pas dit grand chose mais m'a envoyée en échographie pour voir si la masse était solide ou liquide.

Les chaises de ce couloir étant limitées, mon mari est allé dans la grande salle d'attente et me revoilà encore seule parmi d'autres femmes en jaquettes elles aussi, à regarder anxieusement une porte fermée, en se creusant la tête pour se trouver des raisons de croire que tout va bien.

Le médecin qui m'a passé l'échographie était franc et sympathique. La masse était grosse et solide, ce qui augurait mal, mais 80% des masses au sein ne sont pas cancéreuses, alors suite au prochain épisode!

La semaine suivante, rencontre d'un chirurgien qui me fait passer une biopsie à l'aiguille. Entre parenthèses, ça ne fait pas mal. Le mardi suivant, je n'avais toujours pas les résultats quand quelqu'un de l'admission de l'hôpital me téléphone pour me dire qu'on m'attend à 13M5.

Je voulais apprendre les résultats des tests chez nous, dans mes affaires, avec Guy à mes côtés. J'ai donc appelé mon médecin de famille pour avoir le compte-rendu de la biopsie. J'ai insisté. Il a appelé en pathologie et m'a rappelée.

C'était un cancer.

**G**uy, qui rentrait à ce moment l'a tout de suite compris aux questions que je posais. Tandis que je continuais de demander des précisions à mon médecin, j'ai vu mon mari s'asseoir sur la dernière marche de l'escalier, enlever ses lunettes, se pincer le haut du nez comme quand il est vraiment fatigué. Puis il a pris une grande inspiration, a remis ses lunettes et s'est levé. J'étais encore au téléphone, parlant calmement comme s'il s'agissait de quelque Inconnu. Puis j'ai raccroché et je me suis mise à hurler. Mon mari m'a prise dans ses bras et m'a

caressé les cheveux en me parlant doucement jusqu'à ce que la crise passe.

Après j'ai laissé le message de ce qui m'arrivait à ma grande amie Claire, sur son répondeur. On a laissé un mot pour nos trois plus vieux partis à l'école. On a reconduit le bébé chez une amie. Puis, on s'est rendu à l'hôpital. Claire et son mari sont venus nous rejoindre peu après et j'ai encore pleuré. Je crois bien que ça a été la pire Journée de ma vie.

Après, les choses se sont précipitées. Le mercredi, il y a eu les tests, la visite du chirurgien, l'annonce officielle que ce serait une mastectomie radicale modifiée, ce qui veut dire que je perdais mon sein au complet mais pas les muscles pectoraux qui sont en dessous. Le chirurgien a dessiné au crayon feutre sur ma peau le tracé de ce qu'il allait enlever.

Le jeudi, ce fut l'opération et la longue période de réveil. Je repris conscience par intervalles, rassurée par la présence chaleureuse de Claire, puis de Guy et de ma mère.

Le vendredi, j'ai fait ma toilette seule devant un miroir, encombrée d'un gros pansement chirurgical et de drains. Premier choc. Mais l'esprit humain étant complexe, je ne pensais pas trop au vide sous tout cet attirail.

Quelques jours plus tard, on enlève les drains et on change le pansement pour un plus petit. Dans le processus, j'ai pu voir ma cicatrice. Nouveau choc. Heureusement, j'ai pu ce jour-là recevoir la visite d'une bénévoles de «Toujours Femmes» qui m'a encouragée.

Dix jours après mon entrée à l'hôpital, je rentre chez moi. Comme si je m'étais attendue à ce qu'en revenant à la maison tout redevienne comme avant, c'est là, devant mon miroir à moi, dans ma salle de bain à moi, que j'ai vraiment réalisé que tout ça était désormais ma réalité à moi.

J'en suis maintenant à la moitié de mes traitements de chimiothérapie. J'ai parfois des nausées mais pas au point de vomir. Dans les jours suivants les traitements, j'ai bien sûr quelques effets secondaires comme beaucoup de fatigue, des étourdissements. Mais chaque personne réagit différemment et pour moi, je trouve ça moins pénible que je l'imaginai.

J'ai aussi, bien sûr, la chance d'avoir un mari et des enfants qui ont pris la relève des tâches ménagères pour que je puisse me reposer. J'ai des amies qui m'apportent à l'occasion des plats cuisinés et qui gardent mes petits quand je

---

**Si j'avais fait mon examen  
chaque mois, j'aurais  
sûrement trouvé cette petite  
bosse avant.**

---

dois aller à l'hôpital. J'ai ma famille et celle de mon mari qui viennent chercher mes jeunes, à l'occasion, pour qu'ils aient quand même des vacances d'été agréables.

**J'** ai mes amies de l'AFEAS et d'ailleurs qui m'appellent et viennent me voir. Je suis bien consciente d'être privilégiée de tout le support que je reçois, mais c'est quand même quelque chose qu'on aimerait mieux ne pas avoir à vivre.

Je sais que les médecins sont très étonnés qu'avec une masse de 5,5cm qualifiée d'agressive, aucun des ganglions que j'avais sous le bras n'ait été cancéreux.

Mais moi, je suis croyante et j'ai confiance dans la force de la prière, alors je ne suis pas surprise. Peut-être devais-je passer par cette épreuve pour faire certains changements dans ma vie.

La tumeur s'est mise à grossir rapidement après une longue période où elle devait être présente, mais plus petite et à l'état latent. Si j'avais fait mon examen chaque mois, j'aurais sûrement trouvé cette petite bosse avant. J'aurais sauvé mon sein et peut-être n'aurais-je pas eu à subir la chimiothérapie.

Pour moi, avant, les autres, celles à qui ça pouvait arriver, c'était vous...

A quand déjà remonte votre dernier auto-examen des seins?...

Jacqueline F. Beaudry, Aféas de Saint-Jude,  
Richelieu Yamaska

## VENTE PYRAMIDALE!

### Suite de la page 5

pyramidale consistent à faire miroiter l'attrait d'un gain rapide à plusieurs personnes dont la majorité seront lésées au bout du compte. Dans le but de devenir riches subitement, plusieurs personnes y investissent des sommes d'argent importantes qu'elles perdront parce qu'elles seront victimes trop souvent d'escrocs».

N.B. Pour plus de renseignements, s'adressera Consommation & Corporations Canada (Tél.: (514)496-1641).

(1) La Presse, 28 septembre 1990.

(2) La Presse, 4 juillet 1984.



## FEMMES JET TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

### suite de la page 11

devienne un autre travail non valorisé fait par les femmes. Les femmes sur le marché du travail font elles aussi du travail au foyer; une façon de reconnaître celui-ci serait d'apporter des modifications importantes au monde du travail afin de faciliter la conciliation de ces deux tâches. Mais là encore, il faudra se montrer vigilantes afin que ces mesures n'aboutissent pas à la création d'un ghetto d'emplois féminins sous payés.

On le constate, plusieurs pistes de solutions s'offrent à nous. Notre principal handicap est sans doute le manque de volonté politique pour reconnaître et valoriser le travail non rémunéré fait par les femmes. Les mesures que je vous ai proposées ne sont pas exhaustives. Nous avons encore beaucoup de travail à faire au niveau de la recherche de nouveaux éléments permettant cette valorisation mais aussi, et peut-être surtout, au niveau des pressions et des revendications si nous voulons atteindre notre objectif. Je formule le vœu que ce soit toutes ensemble que nous tentions d'atteindre ces objectifs.

Chistine Marion est présidente provinciale

## MANNEQUIN OU ACTRICE

A titre de directrice de l'ACEF-GENTRE, Louise Rozon a reçu des centaines de plaintes mettant en cause une quaran-



taine d'agences malhonnêtes qui ont exploité des personnes intéressées par le monde «merveilleux» de la mode et des artistes.

Elle a écrit «*Le rêve démaquillé*» pour démasquer les pratiques de ces fraudeurs, pour éviter aux gens de tomber dans leurs pièges et pour indiquer comment se défendre si besoin est.

Ce guide énumère toutes les démarches à suivre pour tenter sa chance comme mannequin, comédien ou simple figurant : il permet aussi d'évaluer ses chances de réussir. Les parents qui souhaitent voir leur enfant évoluer dans ces domaines trouveront même un chapitre à leur intention.

La présidente de l'Association des directeurs de casting du Québec, Lucie Robitaille, recommande de lire soigneusement ce document avant de répondre aux sollicitations suspectes, genre petites annonces.

«*Le rêve démaquillé*» est disponible partout en librairie au coût de 9,95\$, ainsi qu'à l'ACEF-CENTRE, 1215 Visitation, Montréal (Québec) H2L 3B5.

Source : Jean-Charles Dubé (514) 598-7288

## JEUNESSE J'ÉCOUTE

La Société de l'enfance canadienne met à la disposition de tous les jeunes canadiens et de leur famille une ligne téléphonique sans frais leur permettant d'exprimer leurs préoccupations. Agression sexuelle, sévices, dépression, solitude, grossesse, divorce, alcoolisme et toxicomanie sont quelques-uns des thèmes qui peuvent être abordés avec des spécialistes.

Service d'écoute confidentiel, Jeunesse J'écoute conseille, renseigne ou dirige les jeunes vers les services appropriés. Il est en opération tous les jours, 24 heures sur 24, au numéro de téléphone suivant : **1-800-668-6868.**

Source : *S'en Sortir*, décembre 1989, revue publiée par l'ACEF-CENTRE de Montréal.

## SE PROTÉGER

Le programme *Action* enseigne aux femmes, aux adolescentes et aux enfants à se protéger.

*Action* a été créé par un groupe d'institutrices d'auto-défense ayant été formées par Wen-do Inc. et par le programme Cap Espace.

*Action* propose des moyens pour faire face aux harcèlements et aux agressions, qu'ils soient verbaux, physiques ou sexuels dans diverses situations : en public, au travail, à l'école ou à la maison. Il ne s'agit pas d'arts martiaux.

Le cours se donne ordinairement en cinq rencontres pour des adolescentes, six pour les adultes, ou en ateliers intensifs d'un ou deux jours.

On peut suivre ce cours au Centre de Prévention des Agressions de Montréal, ou ailleurs pour tout groupe de dix femmes et plus.

Source : Lise Charbonneau, éducatrice au Centre de prévention des agressions de Montréal, C.P. 237, succursale Place du Parc, Montréal, H2W2M9 (514) 284-1212.

USB Cormier Aubin

Depuis cet automne, le réseau scolaire québécois mène une vaste opération d'éducation concernant l'environnement intitulé «Ensemble, récupérons notre planète».

En amenant les jeunes à observer la réalité, à l'analyser et, ensuite à la transformer, on vise à ce qu'ils s'engagent dans le changement et deviennent une véritable force de frappe pour la protection de l'environnement.

Le personnel enseignant dispose d'un matériel spécialement conçu pour cette opération:

« un cahier pédagogique de 225 pages qui propose à travers 37 fiches d'activités une réflexion et une action locale, personnelle ou collective;

« une affiche;

« un vidéo de 40 minutes «Et si Gaïa venait jouer avec moi», disponible à un coût minime au centre audiovisuel de la CEQ;

» une chanson sur cassette «Notre avenir à tous»;

» un spectacle d'environ une heure créé par le Théâtre Parminou.

Ce projet d'éducation, inspiré du rapport Grundtland de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, est issu de la volonté de concertation de quatre organismes : le Fonds québécois de récupération, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, le ministère de l'environnement du Québec, la Centrale de l'enseignement du Québec, sous l'égide du Fonds Education Récupération Recyclage Réemploi.

C'est la première fois au Québec qu'autant d'organismes, de ministères, de groupes et d'individus mettent l'épaulé à la roue pour réaliser une opération d'éducation.

Dans son message d'appui, la présidente provinciale de l'AFEAS, Christine Marion, rappelle que chaque personne doit d'abord connaître les enjeux pour bien utiliser son pouvoir, même à travers les petits gestes.

Information : Maroussia Kichka, attachée de presse, CEQ (514) 356-8888 poste 2610.

## LE RIVAGE DES ADIEUX

Catherine Hermary-Vieille, Editions Pygmalion, 1990.

C'est la légende celte de Tristan et Iseult racontée à la moderne. Un amour qui défie tous les obstacles unit les deux héros. L'histoire se déroule principalement dans le château du roi d'Irlande entouré de landes où vivent des paysans qui croient encore à toutes sortes de chimères, d'Interventions de l'au-delà, de sorcelleries... Les deux amants exploitent cette crédibilité naïve pour contourner les embûches posées sur leur chemin par des barons jaloux. La chance est tellement de leur côté que leur fin tragique semble impossible. Se lit comme un conte de fées.

Marie-Ange Sylvestre®

## LE FEU DU MAUVAIS TEMPS

Claude Le Bouthillier, Editions Québec-Amérique, 1989.

Le Feu du Mauvais Temps est un roman historique écrit par un Acadien. Les héros, des français et des Micmacs vivent en toute harmonie des jours heureux dans une bourgade sur la Baye des Chaleurs quand éclatent les guerres entre la France et l'Angleterre. La déportation des Acadiens, la prise de Louisbourg et la défaite de la Nouvelle-France en 1760 apportent tout un cortège de misères, de famines, de luttes de pouvoir et de déceptions. Le peuple résiste désespérément mais, l'ennemi est trop puissant. La vie s'organise alors dans la bourgade où un nombre incalculable de déportés et d'affamés viennent chercher soins et secours. Sous cette trame historique, les héros vivent une passion qui connaît des moments difficiles et qui se termine de façon imprévisible. Bref, un savant dosage de romanesque et de documentaire qui tient en haleine jusqu'à la dernière ligne.

Marie-Ange Sylvestre

## LE PROCÈS-VERBAL UN OUTIL DE TRAVAIL EFFICACE

Daniel Boivert, ph. d., Editions Agence d'Arc Inc., 1989, 142p.

Le secrétaire général de l'UQTR, André

Brousseau, écrit en préface : «Présenté dans un langage sobre et concis, ce livre est accessible aux personnes qui assument ou assumeront, un jour ou l'autre, le rôle de secrétaire d'assemblée. Ace titre, Il est une aide pédagogique par laquelle toute personne désireuse de se perfectionner, peut poursuivre facilement et rapidement sa propre formation, de manière autonome».

On y trouve, en effet, une foule d'informations concernant, entre autres, la préparation des assemblées, la conservation des documents, la diffusion des décisions mais surtout la rédaction du procès-verbal. Chacun des chapitres est étayé de plusieurs figures donnant des exemples concrets.

Indispensable!

Lise Cormier Aubin

## RAMASSE-TOI OU CRÈVE

Odette Bourbon, Louise Courteau éditrice, 1990, 188p., 16,95\$.

Ramasse-toi ou crève est l'histoire d'une femme dont la vie amoureuse vole en éclats. Après dix ans de vie commune, un écrivain trouvant que sa relation ne l'inspire plus suffisamment, décide de tout recommencer ailleurs avec une femme plus jeune dont l'attrait remoussera sûrement et ses talents littéraire et sa libido.

La femme délaissée, brisée, se retrouve devant deux choix : se ramasser ou crever. Elle se ramassera petit à petit, au jour le jour finira par se demander ce qu'elle a bien pu trouver à ce bonhomme qui naguère lui a brisé le cœur. C'est drôle la vie parfois...

Huguette Dalpé

## Choisir un roman pour les enfants

Voici quelques points de repère pour aider les amoureux des livres à faire partager leur passion aux apprentis-lecteurs.

### 3 à 3 ans

Le jeune enfant aime manipuler (sucer, mordiller) un livre. Celui-ci doit donc être indestructible, plastifié, lavable et pas trop grand; avec un contenu très simple, descriptif et très coloré.

### 4 à 5 ans

Pour captiver l'imagination et passionner l'enfant, le livre doit avant tout être très visuel : beaux dessins colorés, livres-jeux, livres-devinettes, textes courts mais collant bien aux illustrations. Le dénouement doit toujours être heureux pour éviter l'anxiété chez l'enfant qui s'identifie très facilement au personnage. Attention aussi aux illustrations agressives.

### 6 à 7 ans

Lire devient un «devoir» plutôt qu'un plaisir. Le jeune est frustré d'être incapable de lire rapidement. Donc, des livres courts, des textes faciles et aérés avec de nombreuses illustrations qui correspondent chacune au texte adjacent. Il est important que l'histoire soit intéressante et finisse positivement. Suggestions : aventures, histoires d'animaux, livres scientifiques démystifiant les «grands» mystères

de la vie, livres de chansons, bandes dessinées simples.

### 3 à 9 ans

C'est le temps des premières encyclopédies choisies en fonction des goûts précis de l'enfant. Le livre demeure amplement illustré mais compte davantage de pages. Les BD et les magazines sont très populaires. On découvre souvent à cet âge le plaisir d'un bon roman ou d'un livre dont on choisit soi-même le déroulement de l'action.

### 10 à 12 ans

Si le jeune n'a pas encore pris l'habitude de lire, il faut se poser des questions sur ses réelles aptitudes à la lecture, voire même vérifier ses connaissances.

Mais le goût de lire peut se déclencher n'importe quand. On peut intéresser le jeune avec des ouvrages correspondant à ses choix personnels : actualité mondiale, musique, sport, BD simples, etc.

Enfin, on doit toujours respecter le niveau intellectuel et culturel des jeunes lecteurs.

Source : Pochette de presse de la revue Livres de l'Association des consommateurs du Québec Inc., 45 est, rue Jarry, Montréal (Québec) H2P 139(514) 381-8866

Lise Cormier Aubin

## PATRIMOINE FAMILIAL

Christine Marion et Michelle Houle Duelllet défendaient, en octobre dernier, le mémoire de l'ÂFEAS devant la commission des institutions sur l'article 42 de la loi modifiant le code civil et d'autres dispositions législatives afin de favoriser l'égalité économique des conjoints. Nous y défendions les positions adoptées par les déléguées en août dernier à savoir que l'AFEAS s'opposait à toute prolongation du délai de renonciation à la loi sur le patrimoine familial (ce délai prendra fin le 31 décembre 1990). Tous les organismes entendus par la commission défendaient cette même position adoptée par l'AFEAS...sauf évidemment la Chambre des notaires qui s'acharne à dénier les avantages de la bi sur le patrimoine familial. Nous avons eu gain de cause dans ce dossier puisqu'immédiatement après la tenue de la commission, le gouvernement annonçait son intention de ne pas prolonger le délai de renonciation.

## TÉLÉMARKETING EN MAURICIE

Du 15 au 19 octobre dix (10) agentes de télémarketing de la région de la Mauricie, sous la supervision de la responsable provinciale du plan de développement, Christine Marion, effectuaient 4 597 appels téléphoniques pour rejoindre 2 440 femmes et les inviter à devenir membres AFEAS. Si on considère l'ensemble des réponses positives (348), on obtient une moyenne de 14%. Il s'agit là d'un excellent résultat puisque la moyenne générale de tous les types de télémarketing est de 10%. Les agentes de télémarketing ont ainsi recruté des membres pour 26 AFEAS locales qui doivent assurer le suivi au projet en percevant la cotisation auprès de ces femmes et en les invitant à participer à leurs activités. Vous entendrez parler du projet d'une façon plus détaillée dans les prochains numéros de Femmes d'Ici.

## LIVRE 25 ANS AFEAS

Le projet de publication d'un livre sur les 25 ans de l'AFEAS se poursuit toujours en collaboration avec les services à la collectivité de l'Université du Québec à

Montréal. L'équipe de recherche vient de déposer le rapport du dépouillement des archives AFEAS et des entrevues réalisées avec les ex-présidentes provinciales. En 1991, on prévoit «contextualiser» ce rapport en faisant le parallèle de l'évolution de l'AFEAS avec celle de la société québécoise durant les vingt-cinq dernières années. Le nouvel échéancier du projet: publication du volume avant la fin de 1991.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les dix-neuf (19) membres du conseil d'administration provincial se réunissaient les 16 et 17 novembre à Québec. En plus de l'ordre du jour régulier (adoption des rapports du conseil exécutif et financiers), les présidentes régionales ont pu rencontrer leur «marraine» (une membre du conseil exécutif) et discuter plus longuement des préparatifs en vue du prochain congrès d'orientation.

## FONDATION AFEAS

Les déléguées adoptaient en août dernier une proposition à l'effet que l'AFEAS étudie la possibilité de mettre sur pied une fondation qui lui viendrait financièrement en aide. Les recherches ont débuté et un rapport sera déposé lors de l'assemblée générale de 1991.

## TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Dès le 1er janvier l'AFEAS sera touchée par cette nouvelle taxe. Même si la cotisation est exonérée de cette taxe fédérale, il n'en reste pas moins que les abonnements à la revue pour les non-membres, les ventes de librairie, les Inscriptions au congrès font partie de la liste des produits et services taxables à 7%.

## SESSIONS «DÉFIS D'UN GROUPE DE PRESSION»

L'équipe volante de formatrices provinciales ont parcouru la province de septembre à novembre et animée dix-huit (18) sessions «défis d'un groupe de pression» dans toutes les régions AFEAS. Plus de 300 membres AFEAS ont donc

pu bénéficier de cette session visant à définir les principes de démocratie, d'appartenance et de solidarité, préciser le rôle de l'AFEAS comme groupe de pression, définir la place occupée par l'AFEAS dans la société à partir de nos dossiers importants et réfléchir sur la place à occuper dans l'avenir. Cette session devrait nous amener à mieux comprendre l'organisme qui nous rassemble, à réaffirmer notre identité, à réfléchir sur la manière dont s'exerce la démocratie et comment se traduisent l'appartenance et la solidarité dans notre quotidien AFEAS.

## LA PRODUCTION DE FEMMES D'ICI

Vous avez certainement remarqué que la présentation graphique de Femmes d'Ici avait été quelque peu modifiée depuis septembre! À l'aide d'un logiciel de mise en page (Pagemaker), la secrétaire coordonnatrice à la revue, Huguette Dalpé, effectue maintenant tout le travail de montage au siège social (auparavant l'imprimerie avait la responsabilité du montage). Cette façon de travailler nous donne un meilleur contrôle sur le contenu et nous permet d'effectuer des corrections...jusqu'à la dernière minute avant l'expédition.

## GALA DES AGRICULTRICES

Christine Marion assistait à ce Gala du 24 octobre organisé par la Fédération des agricultrices. Parmi les treize (13) lauréates régionales, sept (7) faisaient partie de l'AFEAS. Le titre d'agricultrice de l'année fut décerné à une ex-présidente AFEAS, Mme Solange Fernet Gervais. Toutes nos félicitations aux récipiendaires!

## DÉLÉGATION ESPAGNOLE

À l'invitation du secrétariat à la condition féminine du Québec, Christine Marion rencontrait, le 4 octobre dernier, une délégation espagnole en voyage d'étude au Québec. Elles étudiaient le fonctionnement du ministère à la condition féminine et souhaitaient avoir un aperçu des relations entre les groupes de femmes et le ministère.

**Us® Girard**

## NOMINATION

L'Âféas Région Centre du Québec aimerait offrir ses félicitations à Paula P. Lambert qui a été proclamée «Bénévole par excellence de l'année» lors de la soirée Hommage aux Bénévoles en loisirs 90, organisée par le Conseil régional des loisirs du Centre du Québec, en mai dernier. L'Âféas régionale est fière que l'implication d'



Madame Lambert soit ainsi reconnue.

Félicitations à une femme de tête et de cœur qui n'a jamais compté ses heures de bénévolat.

*Ni&oto L Dalpé  
Centra du Ouébac*

## SOIRÉE INOUBLIABLE

À l'AFEAS St-Josaphat, le 9 mai 1990, Marcelyne Claudais est parmi nous. Grâce à notre adhésion à l'Union des écrivains québécois, nous pouvons bénéficier de la venue d'auteurs, à un prix raisonnable.

Qui est Marcelyne Claudais? L'auteure de «Un jour, la jument va parler», «J'espère au moins qu'y va faire beau», «Des cerisiers en fleur, c'est si joli», «Comme un orage en février»

L'écrivaine, l'auteure, la femme, forment un tout. C'est une personne vraie, transparente d'émotions et débordante d'optimisme. Tout au long de ses écrits,

on a l'impression de vivre l'aventure avec elle, à travers des rires et des larmes.

On se doit de parler haut et fort de cette magnifique écrivaine avec un si grand talent. Pour votre prochaine lecture, pourquoi ne pas vous allier une grande amie, comme Marcelyne Claudais.

Nous avons gardé ce beau secret jalousement, car la soirée du 9 mai 1990, a été vécue comme un rêve inoubliable et ses lectures restent gravées dans nos cœurs.

*SyMe DalgnsauK  
présidente AFEAS St-Josaphat  
St-J@an Longueuill ValteyfMd*

*P.S. : Lors de votre prochaine lecture, pourquoi ne pas penser à nos auteurs québécois; il y a sûrement beaucoup de talents cachés.*

## LA TÉNACITÉ A PORTÉ SES FRUITS

Après une démarche longue et souvent déprimante (pétitions, rencontres, lettres, rejets), le 12 juillet 1990, nous apprenions par le Nouvelliste que le réseau Pathonlc retirait de son horaire du dimanche matin, l'émission «Les Supers Etoiles de la lutte».

Nous encourageons toutes les Aféas locales à poursuivre envers et contre tous les démarches pour améliorer ou changer des situations qui leur semblent inadmissibles. Ensemble demeurons vigilantes (il ne faudrait pas voir réapparaître cette émission dégradante sur nos écrans) et n'ayons pas peur de faire entendre nos voix.

*J. Fortin  
Âféas Joan XXIII  
La Mauricl@*

## ERRATUM ERRATUM ERRATUM ERRATUM ERRATUM

### PRIX AZILDA MARCHAND

Une erreur malencontreuse s'est glissée dans les pages du dernier numéro de Femmes d'ici. En effet, dans l'article du Prix Azilda Marchand (page 9), il fallait lire que l'AFEAS locale de Pike River faisait également partie du groupe des Aféas de la région Richelieu Yamaska qui ont remporté le Prix Azilda Marchand, catégorie «condition féminine».

Mille excuses aux membres de Pike River et félicitations pour le bon travail  
la rédaction

## LES SOUS DE FRANCIS

Félicitations pour la revue Femmes d'ici qui renferme des articles intéressants et d'actualité. Concernant la revue de septembre-octobre 1990, il y a une précision que je veux apporter concernant le Jeu «les sous de Francis» publié dans la rubrique «humour».

On donne la réponse suivante à la page 20 : 4 pièces de 10 sous et 6 pièces de 5 sous (10 pièces = 70 sous).

Il y a également 2 autres réponses possibles. Les voici:

1) Il y avait 5 pièces de 10 sous et 5 pièces de 5 sous (10 pièces = 75 sous); 75 sous - 55 sous = 20 sous donc 2 pièces de 10 sous.

2) Il y avait 3 pièces de 10 sous et 7 pièces de 5 sous (10 pièces = 65 sous); 65 sous - 55 sous = 10 sous, donc 2 pièces de 5 sous.

*Sylvie PoMn  
Aféas Saint-Féliclon  
Lac Saint-Jean*

## MADAME LA PRÉSIDENTE,

J'aimerais vous féliciter ainsi que l'équipe de rédaction de la revue pour votre intérêt concernant l'environnement en utilisant du papier recyclé pour la revue Femmes d'ici ainsi que pour le dossier d'étude mensuel. Bravo!

Vous est-il possible d'inscrire dans la revue le ou les endroits où l'on peut se procurer du papier recyclé, ainsi que les prix, et ce pour le bénéfice de toutes les membres.

*Maris Durand  
Aféas de Saint-Zenon  
Région de Lanaudière*

*NDLR: Pour l'impression de la revue Femmes d'ici, l'Imprimerie de la Rive Sud fournit le papier recyclé au même coût que le papier utilisé antérieurement. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous renseigner davantage; à notre avis, toutes les Imprimeries devraient pouvoir vous informer à ce sujet.*

# Joyeux Noël et Bonne Année

## FEMMES D'ICI

Novembre-Décembre 1890

6

NOËL DE TOM CARIBOU  
par Marie-Ange Sylvestre

8

PROJET QUI SE CONCRÉTISE  
par Stella Bellefroid

9

VÉRITÉ DE LA PALICE  
par Christine Marion

10

RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES FEMMES  
par Michelle Houle-Ouellet

11

FEMMES ET TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ  
par Christine Marion

12

LA PAROLE AUX ENFANTS  
par Louise Dubuc

14

DES ÉCRIVAINS DE CHEZ-NOUS  
par Louise Lippé

16

INFLUENCER UNE DÉCISION ENVIRONNEMENTALE  
par Claudette Journault

17

LES TELETHONS  
par Hélène Aubry

18

CANCER: PAS JUSTE POUR LES AUTRES  
par Jacqueline F. Bœudry

### Chroniques

Editorial/Christine 3

Un peu (Ei tout/Marie-Ange Sylvestre 4

En vrac/Lise Cormier Aubin 20

Bouquins 21

Nouvelles/Usa Girard 22

Nouvelles/ 23

Courtier/ 23

Rédactrice «n chef

Marie-Ange Sylvestre

Rédactrices adjointes

Lise) Cormier Aubin, Jacqueline Madâau Martin  
et Paulina Amesse

Couverture/Louise Lippé

Montage/Huguette Dalpé

Services abonnements/Ginette Hébert

La revue Femmes d'ici est publiée par l'Association  
Féminine d'Éducation et d'Action Sociale, 5999 rue de  
Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6 (514) 251-1636.

La reproduction des articles est autorisée en mentionnant  
la source. Les articles n'engagent que la responsabilité  
de leurs auteurs.

ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe. Enregistrement 2771

Impression: Imprimerie de la Rive Sud

Mois de parution: décembre 1990

Revue imprimée sur papier recyclé

